



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE  
CHARBONNIERES-LES-BAINS / LA TOUR-DE-SALVAGNY / MARCY L'ETOILE**

Siège : Mairie de Charbonnières-les-Bains Tél. : 04.78.19.80.07 Fax : 04.78.87.02.34

**Séance du 27 mars 2023 Délibération n° 2023-27-03-003**

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2022**

**Date de la convocation : 17 mars 2023**

MEMBRE	PRESENT	ABSENT	REPRESENTE PAR
<b>CHARBONNIERES-LES-BAINS</b>			
EYMARD Gérald	X		
ROSSI Michel			
FONTANEL Maxence			
CHERON Stéphane	X		
CHANAY Patrick	X		
<b>LA TOUR-DE-SALVAGNY</b>			
PILLON Gilles		X	Monsieur MOREL
HOUDEAU Sylvère	X		
JAL Jean-Philippe	X		
PONTET Damien		X	Monsieur JAL
MOREL Alain	X		
<b>MARCY-L'ETOILE</b>			
COMMUN Loic		X	Madame DORVEAUX
DORVEAUX Chantal	X		
MAITRE Chantal	X		
DOUCET Laurence	X		
DAUPHIN-GUTIERREZ Françoise	X		

Dénomination  
Syndicat Intercommunal de  
Charbonnières/La tour de  
Salvagny/Marcy l'étoile

DELIBERATION  
du Syndicat Intercommunal La Tour de Salvagny,  
Charbonnières les Bains, Marcy l'Etoile  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF  
2022

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de suffrages exprimés : 13  
Contre : Pour : 13

Date de la convocation :

Le Conseil Syndical délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur Jean-Philippe JAL président, après s'être fait présenter le compte administratif et les décisions

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés		27 086.84 €
Opérations de l'exercice	65 509.45 €	66 518.23 €
Totaux	65 509.45 €	93 605.07 €
Résultat de clôture	.....	28 095.62 €

LIBELLE	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
		65 446.96 €
	1 571.80 €	27 375.45 €
	1 571.80 €	92 822.41 €
		91 250.61 €

LIBELLE	ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
	- €	92 533.80 €
	67 081.25 €	93 893.68 €
	67 081.25 €	186 427.48 €
		119 346.23 €

Besoin de financement

Excédent de financement

Restes à réaliser

Besoin de financement

excédent de financement des restes

à réaliser

Besoin de financement

excédent total de financement

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :

au compte 1068 Investissement

28 095.62 €

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budget

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Ont signé au registre des délibérations :

Pour expédition conforme, Le Président,  
Jean-Philippe JAL



Siege Mairie de  
CHARBONNIERES-LES-BAINS (69260)